

Coopérer au-delà des frontières



De gauche à droite: Jacques Devillers, Henri Lewalle, Michel Bonnefoy et Stephan De Mul. ÉdA

Le projet Coprosept, lancé le 1er avril 2019, vise à faciliter la coopération franco-belge en matière de maladies chroniques.

Julien NOIZET

Les fermetures de centres de soins, plus encore en France qu'en Belgique, ont isolé une partie de la population rurale des hôpitaux, l'obligeant parfois à se rendre à plus d'une heure de voiture de chez elle afin d'être soignée.

C'est le cas par exemple de la population de la région de Montmédy ou Stenay, en France, obligée de se rendre à Verdun, tout au sud, si elle souhaite se faire soigner dans un établissement français.

Face à ce constat et à l'accroissement des maladies chroniques (une personne sur cinq, environ, est atteinte d'une pathologie chronique: insuffisance cardiaque, diabète, etc.), une coopération franco-belge s'avère plus qu'utile.

Ainsi est né au printemps dernier le projet Coprosept (Coopération transfrontalière en promotion à la santé et éducation du patient).

Une conférence de presse a eu lieu, cette semaine, au siège de la Mutualité socialiste du Luxembourg, à Arlon, pour présenter plus avant ce projet.

L'opération est portée par le Belge Henri Lewalle, coordinateur du projet, et par le Français Michel

Bonneroy, président de l'UESI (l'Observatoire européen de la santé transfrontalière). Le Dr Laurence Gabriel, du CHU UCL de Namur, ainsi que le Dr Jacques Devillers, directeur de la Mutualité socialiste du Luxembourg, jouent un rôle majeur dans ce projet.

La Province de Luxembourg, représentée par le député provincial et président du collège provincial Stephan De Mul, est partenaire du projet et participe à son financement.

6 millions de personnes concernées

L'objectif est simple: permettre aux frontaliers de pouvoir être soignés de maladies chroniques dans le pays de leur choix, sans obstacle administratif ni financier. Un total de 6 millions de personnes sont concernées: 3,5 millions de Belges (tout le territoire wallon) ainsi que 2,5 millions de Français (la partie nord de la région Grand Est).

Des collaborations franco-belges existent déjà, comme à Givet (France), où les habitants, depuis la fermeture de la clinique en 2001, doivent se rendre à une bonne heure de route, à Charleville-Mézières, pour obtenir des soins. En réponse à la détresse des habitants, de nombreuses collaborations ont lieu avec les hôpitaux de Dinant et Mont-Godinne, de l'autre côté de la frontière.

Il faudra également œuvrer pour que ces zones rurales, souffrant d'un cruel manque d'attractivité, attirent plus de médecins. Pour l'heure, le projet n'est qu'à ses débuts. Il prendra fin le 31 décembre 2022, avec l'espoir d'aboutir sur des actions concrètes.